RÉINVENTER UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT MAHORAIS / MAYOTTE

Ateliers des Territoires : Elaboration du projet d'aménagement et de développement de Mayotte

Le Département de Mayotte, dans le cadre de l'élaboration de Schéma d'Aménagement Régional, a souhaité lancer une réflexion sur l'aménagement et le développement de son territoire à l'horizon 2050. Peuplée aujourd'hui de 250 000 habitants, les projections démographiques confirment qu'à l'horizon 2050, la population de l'île aura doublée... La mission a pour objectif de concevoir un nouveau modèle de développement et d'aménagement ambitieux et respectueux de l'identité locale qui sera ensuite traduit dans le SAR de Mayotte.

maître d'ouvrage	Conseil Départemental de Mayotte (976)
mission SCE	Pilote et assemblier de la mission, concepteur du projet d'aménagement
équipe	Les ateliers UP+ de SCE / Harappa / Créocéan / Eco-Med / Wiinch / Campardou Communication
compétences SCE mobilisées	Urbaniste / Animateur de la concertation / Paysagistes / Experts mobilités
calendrier	2019 - en cours

N° étude : 190053

sce ateliersup+

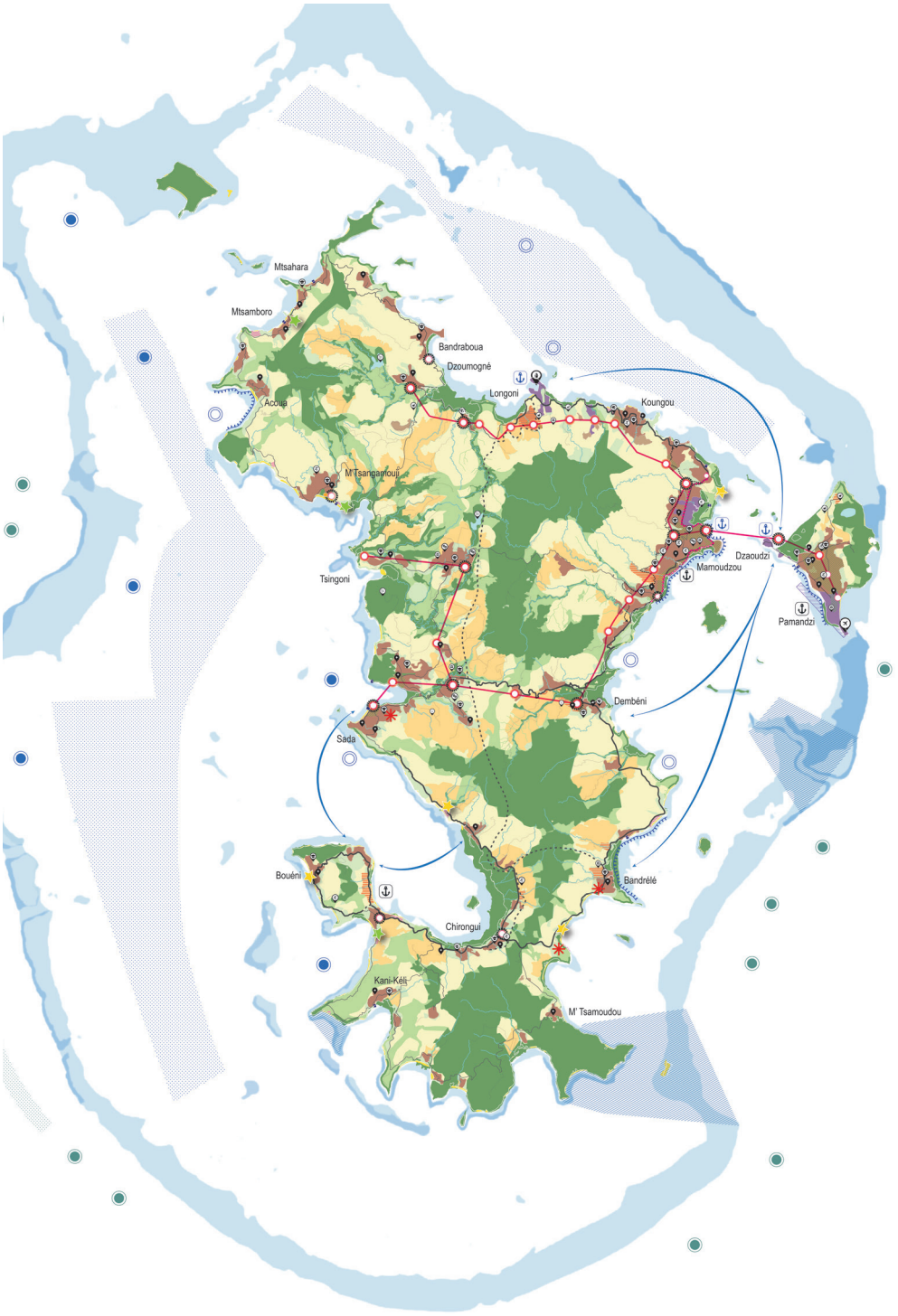

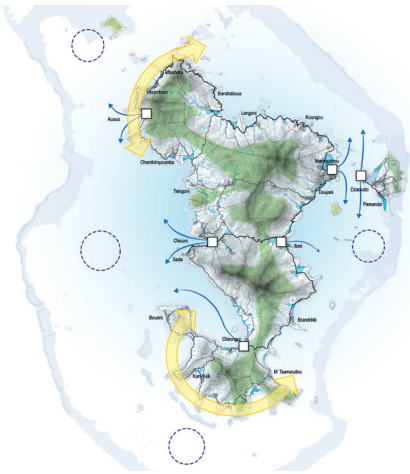

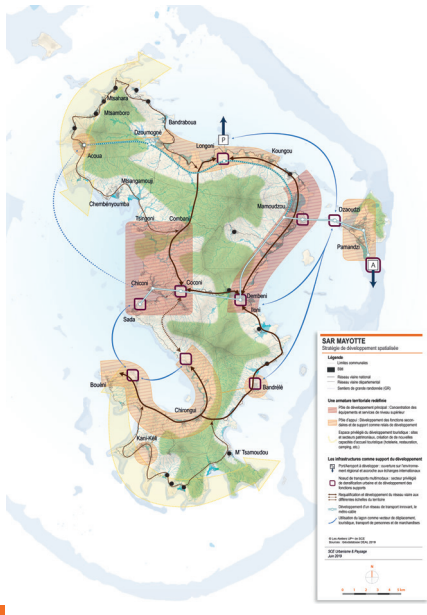

Maore Meso

D'origine volcanique, Mayotte est constituée de deux îles principales, Grande-Terre et Petite-Terre, et d'une trentaine d'îlots et de bancs de sable blanc parsemés dans un lagon de plus de 1 100 km². Il est délimité par une double barrière de corail, particularité que partagent moins de 10 îles dans le monde, d'une superficie de 250 km² presque comparable à la surface terrestre de Mayotte, qui abrite une biodiversité particulièrement riche.

Les pressions anthropiques croissantes sur les milieux impactent significativement les espaces naturels et plus particulièrement les espaces marins : pollution des eaux (notamment par les rejets domestiques et par les phénomènes d'érosion), braconnage, techniques illégales de pêches, incendies et défrichements illégaux, remblais et dépôts de toute nature, etc.

A ces pressions s'ajoutent des aléas naturels divers liés à la localisation géographique et à la nature des sols de l'île (inondations, mouvements de terrain, cyclones, séismes, feux de forêt, etc.). L'impact du changement climatique pourrait avoir des conséquences particulièrement néfastes à Mayotte avec l'élévation du niveau de la mer qui remettrait en question de rôle de protection du littoral mahorais par le récif corallien et l'intensification d'événements climatiques.

Pour répondre à ces ambitions, la collectivité se donne, à juste titre, l'objectif d'élaborer le Schéma d'Aménagement Régional dans une perspective de développement durable de l'île. Les défis environnementaux de Mayotte sont en effet extraordinaires, les intégrer dans ce document de planification sont un impératif pour l'avenir du territoire.